

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 09 FÉVRIER 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Maisoncelles-du-Maine le dix-sept février deux mil vingt et un à vingt heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Travaux plancher église
- 2 - Ecole
- 3 - Travaux Club house ESM
- 4 - Vote des trois taxes
- 5 - Les orientations budgétaires pour l'année 2021
- 6 - Application Intra-muros

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, dix-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire.

Etaient présents : M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, M. Joël TESTIER, Mme Tatiana DAUVEL, M. Baptiste SOUTON, M. Kévin GAUDRON, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Etaient absents excusés : M. Gabriel DRONY

Etait absent non excusé : M. François BERSON, Mme Lauriane CAUCHON, M. Grégory SESBOUÉ

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GUIARD

Monsieur le Maire apporte une modification sur le compte rendu de la réunion du 21 janvier 2021 au point n°5 : acquisition terrain futur lotissement. Ce n'est pas « un des indivisaires » qui n'acceptent pas le tarif mais « des indivisaires ».

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 21 JANVIER 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour ajouter à l'ordre du jour n°7 :

- VOTE DE CREDITS PAR ANTICIPATION

1 - TRAVAUX PLANCHER ÉGLISE

Lors de la réunion de conseil du 25 août 2020, le conseil municipal a donné un accord de principe pour signer une convention avec le lycée des métiers et du bâtiment dans l'objectif de réhabiliter les planchers de l'église. Le montant des achats de matières premières serait de 2 200.00€.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent d'acheter les matières premières pour un montant 2 200.00€ et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

2 - ÉCOLE

Messieurs les maires des deux communes du R.P.I. ont eu une réunion avec le Directeur Académique M. Waleckx et l'Inspectrice Académique de la circonscription Mme Cailleau le jeudi 11 février concernant le lieu de fermeture de classe sur le R.P.I.. Le Directeur Académique a notifié sa décision quant au lieu de fermeture. Il propose à la Commission Départementale qui se

réunira le 09 mars, que la fermeture soit effective sur l'école du Bignon. La réponse officielle sera donnée le 09 mars 2021.

3 - TRAVAUX CLUB HOUSE ESM

Pour information, le permis de construire devra être déposé début mars et lancement de l'appel d'offres fin mars afin de retenir les entreprises.

4 - VOTE DES TROIS TAXES

Après étude de l'état de notification des taux d'imposition de 2021, taxe d'habitation et taxes foncières bâties et non bâties, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de reconduire les taux des trois taxes, à savoir :

Taxe d'habitation : 23.46 %

Taxe foncière / bâti 29.12 %

Taxe foncière / non bâti 34.62 %.

5 - LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

Suite à la réunion de la commission finances du 11 février 2021, il a été décidé d'intégrer au budget 2021, les travaux suivants :

- Construction du Club House
- Ecole numérique
- Achat terrain lotissement
- Matériel espaces verts
- Planchers de l'église
- Commerce
- Abri pour la pêche
- Petits équipements pour l'école

6 - APPLICATION INTRA-MUROS

La Communauté de Communes du pays de Meslay-Grez propose l'application intra-muros. Cette dernière permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. Ils reçoivent nos alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune et à tous les événements qui peuvent avoir lieu sur la commune et également sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez. Ils utilisent les services que l'on met à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Le coût de cette application s'élèverait à 10€/ mois si les 22 communes du territoire du Pays de Meslay-Grez y adhèrent.

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable pour l'adhésion via la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez à l'application intra-muros.

En ce qui concerne le site internet de la commune, une réunion de la commission aura lieu le 24 février à 19h afin de le mettre à jour.

7 - VOTE DE CRÉDITS PAR ANTICIPATION

Il est proposé au conseil de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget qui devra intervenir avant le 15 avril 2021.

Monsieur le Maire fait part des écritures comptables à réaliser dès à présent pour honorer les dépenses engagées, pour cela les crédits doivent être inscrits par anticipation au vote du budget :

BUDGET COMMUNE :

2121	Plantations d'arbres	1 800.00 €
2051 opération n°38	Logiciel	400.00 €
2188 opération n°38	Acquisition fourneaux	1 500.00 €

QUESTIONS DIVERSES

1 - ARGENT DE POCHE

Un courrier du service enfance jeunesse du Pays de Meslay-Grez propose l'activité argent de poche pour l'année 2021 et lance, dès à présent, l'appel pour les candidatures. Les membres du Conseil Municipal décident de reconduire les chantiers « argent de poche » sur 2 semaines de 4 jours de juillet 2021 (semaines 28 et 29) et 1 semaine aux vacances d'hiver 2022 par la participation à différents travaux de rénovation, d'embellissement ou d'entretien sur la commune. Les bases sont les mêmes que les années précédentes, à savoir 5€ de l'heure dans la limite de 3 heures par jour. Il a été rajouté que la commune de Maisoncelles-du-Maine ne prendra en priorité que des jeunes de la commune au maximum de 5. Les jeunes de 16 à 18 ans, intéressés par ces chantiers, pourront s'inscrire directement auprès de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez. Cependant, ils pourront venir retirer leur dossier d'inscription auprès du secrétariat de la mairie de la commune.

2 - CLIN

Monsieur le Maire fait part du souhait de vendre le clin restant des travaux de l'atelier. Il propose qu'il soit mis en vente au plus offrant. Ce sont 5 paquets de 2,6m² de couleur gris lumière. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent faire une offre avant le 28 février 2021. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la mairie.

Prochaine réunion de conseil le mardi 16 mars
Commission voirie-matériel : le samedi 06 mars à 10h00

Séance levée à 21h45